

Présents : Mmes et MM. BARELLE, BERGÉ, CAPDEVILLE, CAPELLA, CHAROTTEIN, LABORDE, LAROTX, LAPLACE-NOBLE, LÉGRAND, LENOIR, LOUSTAU, MARTIN, PARADE, PETIT, PEYROULET B., PEYROULET J.M., PEYS, SENTAURENS.

Absents ayant donné procuration : M. CAYRON (M. PEYROULET B.), M. DUFOUR (M. PEYS), Mme VIRLOGEUX (M. LÉGRAND).

Absents excusés : MM. NOTR, RUBIO.

Secrétaire de séance : Mlle CAPDEVILLE.

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - ANIMATION :

° Exposition d'Autisme : peintures de Pierre Cézac et Jean-Claude Mouquet à la Maison pour Tous du 7 au 14 octobre.

° Cabaret le 7 octobre avec « Argent Pudeur et Décadence par le collectif ATAA.

° Grimpe aux arbres du 22 au 29 octobre au Bois avec l'association Tas de Nature. Séances d'initiations ouvertes à tous. Spectacle le 22/10 dès 14 h.

° AG CAS64 : association qui fonctionne très bien : la nouvelle animation du samedi des fêtes a été très réussie.

° Congrès Départemental de l'UNIC du Béarn le 23 octobre : cérémonie au Monument aux Morts en présence de l'Ecole de Musique du Luy de Béarn.

II - COMMUNICATION - INTERCOMMUNALITE - FINANCES :

° Au 01/01/2017 avec la fusion de la Communauté de Communes des Luyx en Béarn, les installations sportives seront rendues aux communes. Sauvagnon récupérera donc l'entretien du Stade et du terrain d'honneur (charge qui incombait jusqu'alors à la CCLB) moyennant le versement d'une dotation de compensation.

° Un emprunt de 180 000 euros a été réalisé pour la réalisation des investissements 2016.

III - SOCIAL :

° Samedi 8 octobre : journée bleue intercommunale avec au programme : marche le matin, gendarme, film de M. Sentemac, thé dansant, chants béarnais.

° Vendredi 18 novembre : rencontres inter EPHAD à Sauvagnon.
Changement de prestataire pour la confection des repas.

IV - SCOLAIRE :

° Election des délégués de parents d'élèves.

° Le cross aura lieu le 12/10 pour les élèves de la grande section jusqu'au CM2.

° Sauvagnon a été désigné territoire pilote dans le cadre des circuits courts et restauration collective autour du dispositif lancé avec les services du Département « Manger Bio et Local, Labels et Terroir ».

V - PATRIMOINE :

° Agenda 21 : le diagnostic territorial portant sur 700 questions a été réalisé par l'association « Notre Village » les 4 et 5 octobre avec une visite du village. Une réunion publique sera organisée fin janvier 2017 afin de présenter les résultats de l'état des lieux et constituer un comité de pilotage qui sera chargé de définir des pistes d'actions et des objectifs répondants aux enjeux du développement durable à l'échelle de la Commune.

° Maison Lechaud : le dossier de faisabilité établi par la société Soliha est présenté, qui tendrait à réaliser 15 logements du T1 au T2.

° Rénovation Mairie : le dossier de consultation des entreprises est en cours de rédaction.

° Logements locatifs - Chemin du Stade : suite aux interrogations des riverains sur le projet de l'Office Public Habitat 65, les élus ont rencontré les habitants. Le permis de construire a été délivré conformément au PLU 2012. Malgré tout Monsieur le Maire a sollicité, dès le 26 septembre, l'OPH65 afin de revoir l'architecture des bâtiments.

° Acquisition de terrains : la Commune a acquis à la Safer des parcelles pour une superficie de 3ha 45a 15ca au Chemin des Ecoles et délégation de signature à M. Peyroulet Bernard.

VI - DELIBERATIONS :

° Personnel : le tableau des effectifs au 01/09/2016 est présenté.

° Finances : - des décisions modificatives de crédits sont validées.
- demande de subvention ERP salle Morin et Maison pour Tous dans le cadre de la réserve parlementaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 4 novembre 2016 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 17 octobre 2016

Le Maire,

Jean-Pierre PEYS

